BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Assurance

EPREUVE DE TECHNIQUES D'ASSURANCE : ASSURANCES DE DOMMAGES - U52

Durée: 3h00 Coefficient: 2,5

Documents autorisés : Code Civil, Code des Assurances.

L'usage de la calculatrice est autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet. Le sujet comporte 19 pages, numérotées de 1/19 à 19/19.

Code sujet : ASDOM

Code ASDOM

Session 2005

Brevet de Technicien Supérieur

Supérieur ASSURANCE

Techniques d'assurance E 5.2 : Assurances de dommages

Durée: 3 heures

Coefficient: 2,5

Documents autorisés : Code Civil, Code des Assurances, calculatrice

DOSSIER MARTIN

Vous travaillez au sein du service « Sinistres » de la S.A.A. (Société d'Assurances de l'Atlantique).

Le dossier de Monsieur Nicolas MARTIN vous est confié.

PREMIER TRAVAIL (6 points)

Pour traiter ce premier travail, vous vous situez avant d'avoir reçu le jugement du 5 mai 2000.

- 1.1 Le véhicule de Nicolas MARTIN est hors d'usage. Quelle décision prenez-vous quant à la prise en charge des dommages matériels de Nicolas MARTIN ? Justifiez votre réponse.
- 1.2 Nicolas MARTIN a été blessé dans l'accident. Intervenez-vous pour ses préjudices corporels ? Justifiez votre réponse.

DEUXIÈME TRAVAIL (14 points)

À la réception de la copie du jugement condamnant votre assuré à une suspension de perm**is** de 6 mois pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique, vous envisagez d'appliquer la nullité du contrat.

Vous préciserez :

- les arguments en faveur de la nullité du contrat ;
- les arguments susceptibles de vous faire renoncer à l'application de la nullité.

TROISIÈME TRAVAIL (20 points)

- 3.1 Étudiez, dans le cadre de la loi du 5 juillet 1985, le droit à indemnisation du passager de la CLIO, Yann DURAND.
- 3.2 Précisez par qui, et dans quel délai, doit être indemnisé Yann DURAND si nous renonçons à l'application de la nullité.
 Justifiez votre réponse en précisant les fondements sur lesquels vous vous appuyez.
- 3.3 Sur qui pèsera la charge de l'indemnisation si la nullité du contrat est appliquée ?
- 3.4 Préparez l'offre d'indemnité qui sera faite à Yann DURAND en chiffrant les différents préjudices, sachant qu'il n'a pas eu de perte de salaire du fait du maintien de la rémunération par son employeur et que les deux sociétés d'assurances concernées adhèrent à la convention IRCA.

QUATRIÈME TRAVAIL (10 points)

La Direction Technique décide d'attirer l'attention des intermédiaires sur l'importance de la déclaration exacte du risque à la souscription du contrat d'assurance automobile.

Rédigez la note adressée, à cet effet, aux agents et courtiers.

Documents joints: 3 chemises

Chemise « Sinistre »

Pièces S1 à S3

Chemise « Production »

Pièces P1 à P4

Chemise « Documents Divers »

Pièces D1 à D5